

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 236

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la Thurgovie au Jura

— Josef Rickenbach commente, dans le « Thurgauer AZ » (165), la lettre envoyée au Grand Conseil thurgovien par treize députés jurassiens qui demandent un appui pour le peuple jurassien et une intervention à Berne pour résoudre le problème jurassien par la création d'un nouveau canton. Il semble qu'il y aura une réponse, mais on ne sait pas encore qui en sera le rédacteur. La conclusion du journal de gauche de Suisse orientale : « Les députés jurassiens ont droit à une réponse, même s'il s'agit de motiver l'incapacité de notre parlement de se prononcer sur le fond du problème... Comme il s'agit de répondre au nom du Grand Conseil, on devrait connaître

aussi bien le rédacteur de la réponse que la réponse elle-même ».

— Un correspondant de la « Neue Zürcher Zeitung » a participé à une séance et suivi une distribution de tracts du mouvement maoïste « Humanité-rouge » à Vannes, en Bretagne, le fief du ministre de l'Intérieur Marcellin. Le reportage de 130 lignes a paru dans l'édition du 22 juillet. Les titres et sous-titres : Dans la clandestinité (Untergrund) française - Sous le signe de Mao - Fief du ministre de l'Intérieur - Attention à la police - Mobiliser les locataires. Un passage : « Pendant les quatre heures où nous avons suivi la distribution de tracts, nous n'avons pas vu un agent de police, mais les « révolutionnaires » prétendaient avoir découvert divers « espions ».

Quelles vacances pour un collaborateur du journal zurichois !

— L'article qui ouvre le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung » est consacré — signe des temps : la pause estivale ne semble pas avoir de prise sur la verve des collaborateurs du grand quotidien bâlois — aux travailleurs étrangers. Dans le même numéro, le deuxième volet d'une étude sur le tourisme de masse, un texte sur le mariage des Suissesses avec des étrangers, entre autres. A noter dans le numéro du week-end du « Tages Anzeiger », un sommaire également particulièrement riche, avec trois travaux dignes d'intérêt, dont l'un consacré à l'art « interdit » à Moscou.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les livres d'école au feu... les professeurs au milieu

Je disais ma perplexité à voir se retrouver dans un même effort pour « réformer » l'école, tel membre autorisé de l'« establishment » et tel novateur, taxé à tort ou à raison de « gauchisme ». La réformer et courir aussi le risque, semble-t-il, de la détruire (je parle de l'école secondaire) — voir à ce sujet la menace, par l'université, d'imposer aux bacheliers des examens d'entrée, c'est-à-dire en somme de tenir pour nul le baccalauréat.

Longtemps, j'ai cru à de simples coïncidences, à une pensée un peu confuse d'un côté, à un peu d'utopisme de l'autre ; à quelque difficulté, aussi, à prendre en temps voulu les mesures nécessaires. Je crois aujourd'hui, chez quelques-uns, à la volonté délibérée de détruire l'école secondaire — et je ne parle pas des disciples d'Illich.

L'astuce du patriciat romain

C'est en me remémorant ce que nous disait Charles Gilliard, dans son cours d'histoire romaine, que j'en suis venu à cette conclusion. Il nous

montrait comment le patriciat romain avait toujours réagi de la même façon devant les revendications de la plèbe : contraint de céder sur quelque privilège, il s'arrangeait pour le vider de tout contenu réel. Il accordait par exemple de droit de participer à tel organe exécutif ou législatif. Seulement, *comme par hasard*, l'organe en question cessait désormais de jouer un rôle véritable.

Le fond et la forme

Ainsi pour la « démocratisation » de l'enseignement :

Tout se passe comme si quelques-uns tenaient *in petto* le discours suivant : « Vous voulez que désormais un plus grand nombre d'enfants ait accès à l'enseignement secondaire ? Eh bien, vous l'aurez, votre démocratisation. Seulement, l'enseignement dans les collèges perdra tout ou partie de sa valeur... Après quoi, il ne nous restera plus qu'à organiser un enseignement parallèle, réservé à ceux qui pourront payer, et qui seuls se trouve-

ront en mesure de subir avec succès les épreuves d'entrée dans les différentes facultés ! ».

Voyez un ou deux articles dans ce sens dans la presse patronale. Voyez aussi l'exemple américain : seul le naïf M. Servan-Schreiber s' imagine que 45 % des jeunes Américains fréquentent vraiment une université — et ne voit pas qu'une partie de ces universités décerne des diplômes dont personne ne tient compte, parce qu'ils sont sans valeur. Reste la petite minorité de ceux qui peuvent entrer à Yale, Princeton, MIT, Columbia et quelques autres.

Prenez-y garde !

Les faux amis

Car ceux d'entre nous qui veulent réformer une école secondaire sclérosée par bien des côtés, ont de leur côté des partenaires aux projets extraordinairement truffés, et en face d'eux non seulement ceux qui veulent détruire l'école parce qu'elle est à leurs yeux l'instrument d'une société que précisément ils se proposent de détruire, mais encore ceux qui s'efforcent par tous les moyens de conserver leurs privilèges de classes et de castes.

J. C.